

INFORMATIONS ASSOCIATION (2 EMAILS OBLIGATOIRES)

NOM DE LA STRUCTURE	
NUMÉRO SIRET	
ADRESSE POSTALE (NUMÉRO ET RUE) CODE POSTAL - VILLE	
NATURE DE L'ACTIVITÉ D'AIDE ALIMENTAIRE POUR CHAQUE LIEU DE DISTRIBUTION (Épicerie sociale, distribution de colis, repas partagés, maraudes, aides ponctuelles, CHRS, actions d'accompagnement, accueil de jour, chantier d'insertion et centre de distribution, etc.)	
ADRESSE DES LIEUX DE DISTRIBUTION Merci d'indiquer tous les lieux concernés par votre activité aide alimentaire (nom établissement / adresse postale des lieux de distributions)	
NOM DE LA PERSONNE CONTACT	
ADRESSE E-MAIL 1 (Personne dédiée aide alimentaire)	
ADRESSE E-MAIL 2 (Mail générique association)	
TÉLÉPHONE	
UTILISEZ-VOUS LE LOGICIEL TICADI POUR LA GESTION DE L'AIDE ALIMENTAIRE ? (logiciel de la banque alimentaire) Si non quel système de suivi/gestion utilisez-vous ?	
SI VOUS VOUS AVEZ PARTICIPÉ À UNE FORMATION SUR LES CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ EN 2024, MERCI DE NOUS L'INDIQUER. Comme les formations proposées par les Banques Alimentaires : TASA (Tous Acteurs de la Sécurité Alimentaire) / CASA (Comment Améliorer la Sécurité des Aliments)	<p>Combien de personnes ont suivi une formation cette année :</p> <p>Nom de la – des formations(s) :</p> <p>Qui a animé cette formation (Banque alimentaire, interne,...) :</p>

Informations pour remplir le recueil des données :

Pages 2 et 3 :

- Les **pages 2 et 3** doivent être **IMPÉRATIVEMENT** renseignées.
- Les quantités doivent être **exprimées en tonnes**.

Page 4 et 5 : Selon le type d'activités aide alimentaire

- **Page 4** : à renseigner si vous distribuez des denrées, colis directement aux bénéficiaires.
 - **Page 5** : à renseigner si vous avez des activités type repas / collations.
- ⇒ **Si vous avez ces 2 types d'activités : les 2 pages sont à renseigner pour chacune des activités.**

À RENSEIGNER IMPERATIVEMENT

**VOLUME : SOURCES D'APPROVISIONNEMENT DES DENRÉES DISTRIBUÉES AUX
BÉNÉFICIAIRES**

*Poids net en tonnes - avec 2 décimales - des denrées distribuées directement aux bénéficiaires
 Si besoin lien : [cliquez ici pour convertir kg en tonnes](#)*

SOURCES	REPARTITION en tonnes	<i>Pas de pourcentage SVP</i>
Achats		
Fourniture banque alimentaire ou autres associations		
Dons en nature des distributeurs		
Dons en nature des entreprises (hors distributeurs)		
Dons en nature des particuliers		
Autres sources		
TOTAL		

Il n'est pas nécessaire d'indiquer les denrées relevant de :

CNES (Crédit National Épicerie Solidaire) et FSE +.

À RENSEIGNER IMPERATIVEMENT

RÉPARTITION DU VOLUME DE DENRÉES DISTRIBUÉES PAR TYPE DE PRODUITS

Poids net en tonnes avec 2 décimales

Si besoin lien : [cliquez ici pour convertir kg en tonnes](#)

PRODUITS	Distribution en épicerie sociale (seulement pour les associations qui ont CNES)	Distribution hors épicerie sociale (toutes les autres activités aide alimentaire hors épicerie)
Fruits et légumes (frais et conserves – nature pour les fruits)		
Viandes, œufs, poissons et fruits de mer		
*Féculents (pain, riz, pâtes, pomme de terre, maïs, céréale non sucrée, farine, haricot blanc et rouge, lentille, flageolet, fève, pois chiches...)		
Sucre		
Produits laitiers (non sucrés)		
Graisses et huiles		
Produits spécifiques bébé (uniquement alimentaire – ex : lait en poudre, petits pots...)		
Plats cuisinés		
Autres produits gras, sucrés, salés (ex : confiture, tarama, chips, friandises...)		

Ne renseigner que cette liste.

Exemple : le café ou le thé n'entrent dans aucune catégorie et ne doivent pas être comptabilisés dans cette liste

*Source liste des féculents : [santé.gouv.fr - inpes](http://sante.gouv.fr - inpes)

À RENSEIGNER : SI VOTRE ASSOCIATION DISTRIBUE DES DENRÉES DIRECTEMENT (COLIS, EPICERIE, MARAUDE...), NE PAS Y INCLURE LES ACTIVITES REPAS (en page 5)

ACTIVITÉ DE DISTRIBUTION DIRECTE AUX BÉNÉFICIAIRES

HORS DISTRIBUTION DE REPAS

INFORMATIONS SUR LES BÉNÉFICIAIRES

Si vous n'avez pas eu d'activité de distribution directe aux bénéficiaires en 2024, indiquez 0 dans chaque champ.

Ne comptabilisez que les foyers et/ou personnes qui ont effectivement bénéficié d'une aide alimentaire au moins une fois dans l'année.

	NOMBRE	INFORMATIONS
Nbre de foyers bénéficiaires (inscrits)		Un foyer peut-être un couple, une famille.
Nbre de personnes bénéficiaires		Le nombre de personnes bénéficiaires est le total des personnes concernées : lorsque le foyer n'est constitué que d'une personne, comptez 1 foyer et 1 personne. Dans les autres cas, comptez tous les membres du foyer parmi les personnes bénéficiaires : 1 foyer bénéficiaire et plusieurs personnes bénéficiaires (exemple : 1 foyer de 4 personnes = 4 bénéficiaires)
Femmes / filles		Le total hommes/ garçons + femmes/filles doit impérativement correspondre au total du nombre de personnes bénéficiaires.
Hommes / garçons		Il faut comptabiliser les adultes et les enfants.
entre 0 et 3 ans		Le total des personnes comptabilisées par tranches d'âge doit impérativement correspondre au nombre de personnes bénéficiaires.
entre 4 et 14 ans		
entre 15 et 25 ans		
entre 26 et 64 ans		
de plus de 65 ans		
Nbre de distributions individuelles / nombre de passage bénéficiaires		Comptabilisez le nombre de distributions réalisées auprès de chaque personne bénéficiaire : pour 1 foyer comptant plusieurs personnes et ayant bénéficié de plusieurs distributions, il faut multiplier le nombre de personnes du foyer par le nombre de distributions.

À RENSEIGNER : SI VOTRE ASSOCIATION A DES ACTIVITÉS REPAS / COLLATIONS
 (Petit déjeuner, dîner mensuel...)

ACTIVITÉ DE DISTRIBUTION
SOUS FORME DE REPAS/COLLATIONS

VOLUME DE DENRÉES DISTRIBUÉES SOUS FORME DE REPAS/COLLATIONS

Si vous n'avez pas eu d'activité sous forme de repas /collations en 2024, indiquez 0 dans chaque champ

Volumes traités (en tonnes)	
Nombre de repas / collations distribués	

*Poids net en tonnes - avec 2 décimales - des denrées distribuées sous forme de repas
[cliquez ici pour convertir kg en tonnes](#)*

RÉPARTITION DU NOMBRE DE REPAS/ COLLATIONS DISTRIBUÉS PAR TRANCHES D'ÂGE (MAJEURS/MINEURS) ET PAR GENRE

TRANCHES D'ÂGE ET GENRE	REPARTITION EN <u>POURCENTAGE</u>
Majeurs	
Mineurs	
Hommes	
Femmes	

COMMENTAIRES / REMARQUES